



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ARTS, LETTRES, LANGUES

DAEU A - Littéraire



Niveau d'étude visé
Inferieur ou égal au baccalauréat



Composante Formation
Continue Universitaire

Présentation

Le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) est un diplôme national équivalent au Baccalauréat.

Il permet aux personnes non titulaires du bac de :

- * S'inscrire à toutes les formations post-bac (BUT, BTS, Licence...)
- * Passer des concours administratifs
- * Accéder à un emploi nécessitant le bac

Il est composé de deux parcours : A (Littéraire) et B (Scientifique).

Taux de satisfaction global : 88% (2020-2021)

Taux de retour des enquêtes : 72% (2020-2021)

Savoir-faire et compétences

En choisissant le DAEU parcours A - Littéraire, le stagiaire suit des cours de Français et de Langue Vivante (anglais) afin de consolider son niveau dans ces matières.

Il choisit également 2 autres matières parmi la liste suivante : Histoire, Géographie, Problèmes du Monde Contemporain, Philosophie, Droit, Economie, Mathématiques.

Les + de la formation

- * **PACTT (Parcours Autonomie, Culture, Citoyenneté, Travail)** : En parallèle des cours classiques, le PACCT vous permet de découvrir les différents services de l'université, vous aide à acquérir des méthodes de travail et facilite votre insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Au programme : découverte des Bibliothèques Universitaires, outils de méthodologie pour réussir, techniques de communication (lettre de motivation, CV, etc), définition du projet professionnel, sophrologie, activités culturelles et sportives, stage optionnel de découverte.
- * **Ecoute et proximité** : L'équipe enseignante et administrative est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre formation

Organisation

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission



Conditions d'admission

Conditions particulières pour les personnes âgées de moins de 24 ans :

Avoir 20 ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier de deux années d'activités professionnelles ou assimilées à cette même date.

Public cible

Le DAEU s'adresse à toute personne non titulaire du Baccalauréat.

Et après

Poursuite d'études

L'obtention du DAEU permet de poursuivre ses études à l'Université d'Artois en s'inscrivant dans une formation post-bac (BUT, BTS, Licence...).

Insertion professionnelle

Diplôme de la seconde chance, le DAEU est un tremplin vers l'emploi : accès aux emplois requérant le baccalauréat, reprise d'études dans le domaine professionnel visé.

Infos pratiques

Autres contacts

daeu@univ-artois.fr

Responsable pédagogique :
Stéphane LECOMTE

Coordinatrice administrative :


Nathalie SUCCETTI


nathalie.succetti@univ-artois.fr

03 21 64 96 09

Campus

 Campus d'Arras

 Campus de Béthune

 Campus de Douai

 Campus de Lens - Faculté

En savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur le DAEU sur le site de l'Université

<https://www.univ-artois.fr/formations/la-formation-continue/luniversite-sans-le-bac-le-daeu>

Référentiel RNCP : 28217



Programme

Organisation

La formation est organisée sous forme d'Unités Capitalisables (UC) dont la durée, dans la majorité des cas, est de 60h.

Il faut valider l'ensemble des 4 UC choisies pour valider le diplôme.

Votre parcours de formation est co-construit avec un conseiller en formation continue et dépend de votre niveau initial de formation, de votre disponibilité et de votre projet professionnel.

Vous avez 4 ans maximum pour valider votre DAEU.